

À L'Île-des-Soeurs, le taux de déplacements actifs est d'environ 8%.

Dans son énoncé de vision, orientations et objectifs, le PPU :

- préconise une extension du réseau cyclable

- priorise les déplacements actifs et collectifs

- vise à maximiser les liaisons piétonnes et cyclables avec la station Île-des-Soeurs du REM

- souhaite intégrer de nouveaux liens de transport actif et collectif interrives vers les arrondissements de Verdun et du Sud-Ouest

La piste cyclable du pont Samuel-De Champlain termine son parcours à la station REM de L'Île-des-Soeurs.

L'extension de son parcours via le pont du REM jusqu'à l'île de Montréal est une action essentielle en harmonie avec la vision, l'orientation et les objectifs du PPU.

Bernard Tessier

Vision - avenir de la partie nord de L'Île-des-Soeurs



MOT DE ÉRIC ALAN CALDWELL

Conseiller de la Ville

Membre du comité exécutif

Responsable de l'urbanisme, de la mobilité et de l'Office de consultation publique de Montréal

Les interventions proposées marquent une transition vers une plus grande mobilité, sur l'île et avec le reste de la ville, en misant sur de nouvelles possibilités pour les déplacements actifs et collectifs, notamment l'accès à la nouvelle station Île-des-Sœurs du REM.

Vision citoyenne

